

# Compte rendu réunion du conseil municipal

Synthétique

Conseillers Municipaux : 11

En exercice: 11

Présents: 09

**L'an** deux mil vingt et un

**et le** 16 avril

à 18 heures 00, **le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Didier VORDY.**

Date de la Convocation

12 avril 2021

**Présents:** Didier Vordy, René Mirailles, Catherine Coindre, Christophe Cabrol, Vincent Calvel, Virginie Gajewski, Julien Gardienet, Marie Roche, Barbara Schulz.

**Absents:**

, Fabienne Suwala donné procuration à Virginie Gajewski  
Gorges Roche par vidéo conférence

**Secrétaire (s):** Catherine Coindre

Ordre du jour :

-Compte administratif M14 2020

-Compte administratif M49 2020

-Budget Primitif

-Délibération RIFSEEP

## . Taxe d'imposition

-la taxe sera inchangée

Taxe foncière bâti: 35%56

Taxe foncière non bâti: 72%43

Accepté à l'unanimité

## Compte administratif M14 2020

Acceptés a l'unanimité

1) Section fonctionnement:

Dépense: 238 443€

Recette: 440 551€

Excédent: 202 108€

2°) Section investissement

Dépense: 175401€

Recette: 478 136€

Excédent: 302735€

2) Affectation résultat

58189€ en amortissement compte 106p

143916€ qui seront reporté en recette de fonctionnement

Accepté à l'unanimité

## Compte administratif Eau M 49 2020

1) Section de fonctionnement:

Dépense: 56948€

Recette: 77646€

Excédent: 20698€

2) Section investissement:

Dépense: 448652€

Recette: 505602€

Excédent: 20696€

3) report de 20696€ en recette fonctionnement

Accepté à l'unanimité

**RIFSEEP**

Accepté à l'unanimité, la mise en place du RIFSEEP

Enfouissement réseau électrique:

Le coût des tranchées pour enfouissement des réseaux du hameau de «la Paden» devra être inclus dans la convention avec Hérault Energie.

Le Maire,

Didier VORDY

